

Annexe 4 Photographies

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.

Les photographies qui suivent sont extraites de Google Street View.

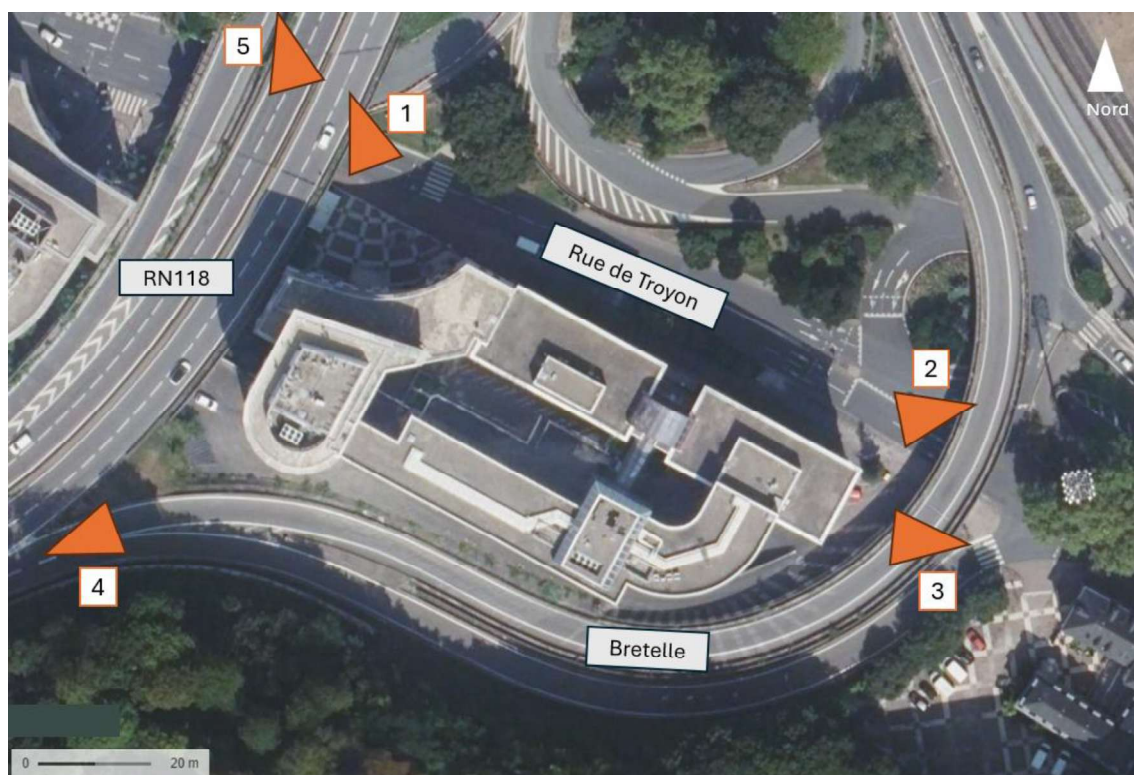


Figure 3 : Localisation des prises de vue Google Street View



Figure 4 : Vue du bâtiment depuis la rue de Troyon - novembre 2024 (1)



Figure 5 : Vue du bâtiment depuis la rue de Troyon - novembre 2024 (2)



Figure 6 : Vue du bâtiment depuis la bretelle - octobre 2025 (3)



Figure 7 : Vue du bâtiment depuis la bretelle - octobre 2025 (4)



Figure 8 : Vue du bâtiment depuis la RN118 - octobre 2025 (5)

Les photographies qui suivent sont extraites de Google Earth et sont datées de juillet 2019.



Figure 9 : Localisation des prises de vues aériennes



Figure 10 : Vue aérienne lointaine (1)



Figure 11 : Vue aérienne lointaine (2)



Figure 12 : Vue aérienne proche (3)



Figure 13 : Vue aérienne proche (4)